

 <h2 style="text-align: center;">COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL</h2>	
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 4 avril 2022
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
Budget GEMAPI – Vote du Budget Primitif 2022	
DÉLIBÉRATION N° 2022 – 057 En exercice : 38 Titulaires présents : 29 Suppléants présents : 0 Pouvoirs : 8 Absent : 1 Nombre de votants : 37	Le 4 avril de l'année deux mille vingt-deux à 19H00 à Luxeuil-les-Bains, Salle du conseil municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES. Le Conseil Communautaire nomme Éric PETITJEAN secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	POUV	Éric PETITJEAN	Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	POUV	Béatrice LEPAGNEY	Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	P	
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P	Roland CHAMAGNE	Sébastien RICHARDOT	POUV	Jacques DESHAYES
Christian CHAMAGNE	POUV	Gérard GROSJEAN	Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	P		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	A		Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	POUV	Loïc LABORIE
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

Vu le compte administratif 2021, l'affectation des résultats 2021 et le Débat d'Orientation Budgétaire, le Budget Primitif GEMAPI pour l'exercice 2022 se traduit de la manière suivante :

En Exploitation, les recettes et les dépenses se sur équilibrent comme suit : **281 000.00 € en recettes et 113 000.00 € en dépenses.**

En Investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent pour un montant total de **41 200.00 €.**

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU		PAYS DE LUXEUIL	
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2022			
Objet	Budget GEMAPI – Vote du Budget Primitif 2022		Délibération n°2022	057
			Page 2 sur 3	

Dépenses de fonctionnement		BP 2021	BP 2022
011	Charges à caractère général	33 500.00 €	57 500.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	23 500.00 €	23 000.00 €
014	Atténuations de produits	2 050.00 €	2 142.00 €
65	Autres charges de gestion courante	25 000.00 €	25 000.00 €
022	Dépenses imprévues	1 000.00 €	1 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	5 500.00 €	3 708.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	650.00 €	650.00 €
TOTAL Dépenses		91 200.00 €	113 000.00 €
Recettes de fonctionnement		BP 2021	BP 2022
002	Résultat reporté	112 380.63 €	153 619.52 €
73	Impôts et taxes	83 589.37 €	83 589.00 €
74	Dotations, subventions et participations	30 500.00 €	43 791.48 €
TOTAL Recettes		226 470.00 €	281 000.00 €

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL			
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2022			
Objet	Budget GEMAPI – Vote du Budget Primitif 2022		Délibération n°2022	057
			Page 3 sur 3	

Dépenses d'investissement		BP 2021	BP 2022
001	Résultat d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €
020	Dépenses imprévues	940.00 €	1 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	30 500.00 €	40 200.00 €
TOTAL Dépenses		31 440.00 €	41 200.00 €
Recettes d'investissement		BP 2021	BP 2022
001	Résultat d'investissement reporté	1 228.00 €	1 842.00 €
13	Subventions d'investissement	19 062.00 €	30 000.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000.00 €	5 000.00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	5 500.00 €	3 708.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	650.00 €	650.00 €
TOTAL Recettes		31 440.00 €	41 200.00 €

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire

- **DÉCIDE** de voter le budget primitif 2022 GEMAPI 2022 par chapitre et par nature.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme


 Le Président
 Jacques DESHAYES

